

Facture n° 920942 du 30/03/2026



Votre code client : 257910381

Votre commercial : BRAS PHILIPPE - Tél : 06 87 43 54 97

Service recouvrement : 07 86 57 74 63
teodor_dimitrov@cargill.com

Adresse de livraison

Adresse de facturation

SCEA DOUZE
45RUE DU GOUFFRE DES CLOCHES
46210 ST CIRGUES

Article	Désignation	TVA	Qté	PU HT	Montant HT	Total HT
Commande n° 257986699 livrée le 18/03/2026						
228 388	FERO PHOSPHAT INAM VT N 25KG ▢	(1)(3)(4) 5,50	2	86,070 €	172,14 €	172,14 €
Sous total					172,14 €	172,14 €

(2) Le prix de vente inclut une éco-contribution pour la collecte et la valorisation des emballages.

(1) Garant: GMP+FSA / Certified GMP+FSA

(3) Fabriqué par un site certifié OQUALIM-STNO

(4) Convient aux filières "Nourri sans OGM<0.9%"

La prise de possession des marchandises vaut l'acceptation de nos conditions Générales de Ventes imprimées au dos

Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA
172,14 €	5,50 %	9,47 €

Total HT	172,14 €
Total TVA	9,47 €
Net à payer	181,61 €
Echéance	29/04/2026

Règlement à effectuer pour le 29/04/2026 par chèque

Application de pleins droits (art L441-6 ET D.441-5 du code de commerce) d'une pénalité de retard de paiement au taux de 15% annuels calculée sur les sommes impayées, ainsi que l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Aucun escompte pour paiement anticipé sauf stipulation contraire.

Néolait SAS-BP 01 - 22120 YFFINIAC - France-Tél 3 33(0)2 96 63 82 86
Néolait SAS au capital de 14 880 000 € - RC St Brieuc B 496 680 299 APE 1091 Z - TVA FR 47 496 680 299
adv_neolait@cargill.com

IBAN : FR76 1220 6049 0084 8223 4000 169 - BIC : AGRIFRPP822

Retrouvez vos factures sur notre site : <https://www.neolait-connect.fr>

Règlement : Chèque

Veuillez joindre ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de Néolait SAS pour le 29/04/2026

Client N° 257910381 - SCEA DOUZE

Facture N° 920942 (181.61 €)

Affranchir au tarif en vigueur et adresser votre règlement à :



257910381*000920942*000018161*20260429

NEOLAIT SAS
BP 1
22120 YFFINIACNB : Pour vous simplifier les paiements, vous pouvez opter pour le règlement automatique.
Renseignez-vous auprès de votre représentant lors de son prochain passage.